

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 23 mai 2020

Etaient présents : le Maire sortant, les conseillers municipaux, la secrétaire Estelle Mathey est nommée secrétaire de séance.  
Le Maire sortant, Jacky Morel, ouvre la séance à 9h00.

### **1. Election du maire**

Après appel de candidature, il est procédé au vote.  
Candidat : Jacky Morel

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :  
- Jacky Morel : 14 voix.

Jacky Morel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

### **2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints**

⇒ Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.  
En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.  
Il est proposé la création de 4 postes d'adjoints.  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Voix : pour : 15      contre : 0      abstention : 0

⇒ Election des adjoints

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

#### **Election du premier adjoint :**

Candidat : Michel Cretin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :  
Votants : 15      Suffrages exprimés : 15      Blanc : 0      Majorité absolue : 8  
Ont obtenu :  
- Michel Cretin : 15 voix.

Michel Cretin ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire.

#### **Election du deuxième adjoint :**

Candidat : Claude Béliard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :  
Votants : 15      Suffrages exprimés : 14      Blanc : 1      Majorité absolue : 8  
Ont obtenu :  
- Claude Béliard : 14 voix.

Claude Béliard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire.

### **Election du troisième adjoint :**

Candidat : Eric Limacher

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15                      Suffrages exprimés : 15                      Blanc : 0                      Majorité absolue : 8  
Ont obtenu :  
- Eric Limacher : 15 voix.

Eric Limacher ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire.

### **Election du quatrième adjoint :**

Candidat : Jean-Luc Marguet

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15                      Suffrages exprimés : 14                      Blanc : 1                      Majorité absolue : 8  
Ont obtenu :  
- Jean-Luc Marguet : 14 voix.

Jean-Luc Marguet ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire.

### **3. Election du maire délégué de Granges de Vienney**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidat : Claude Béliard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15                      Suffrages exprimés : 14                      Blanc : 1                      Majorité absolue : 8  
Ont obtenu :  
- Claude Béliard : 14 voix.

Claude Béliard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Granges de Vienney.

### **4. Indemnités du maire et des adjoints**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions :

- de maire à 36 % de l'indice terminal de la fonction publique (indice brut 1027 : 3 889,40 €)
- d'adjoint à 9,5 % de l'indice terminal de la fonction publique (indice brut 1027 : 3 889,40 €)

### **5. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL)**

Les conseillers municipaux suivants sont désignés délégués titulaires et suppléants au SIEHL :

Titulaires :	Suppléants :
- Eric Limacher	- Adeline Carlot
- Philippe Vuillemin	- Christophe Rubrecht

### **6. Composition des commissions**

#### **1 Budget - Finances – Impôts - Urbanisme**

Responsable : Jacky Morel

Membres :	Michel Cretin	Eric Limacher	Sandrine Sapolin	Estelle Mathey
	Claude Béliard	Jean-Luc Marguet	Jean-Michel Alex	

## **2 Forêt – Environnement – Terrains communaux - Cimetière**

Responsable : Claude Béliard

Membres : Bastien Fransioly    Jean-Michel Alex    Estelle Mathey    Etienne Bize  
Philippe Vuillemin    Adeline Carlot    Pascal Sapolin

## **3 Ecole – Périscolaire – Bibliothèque - Prévention routière**

Responsable : Michel Cretin

Membres : Pascal Sapolin    Christophe Rubrecht  
Maud Quinet    Sandrine Sapolin

## **4 Information - Communication – Associations**

Responsable : Michel Cretin

Membres : Adeline Carlot    Christophe Rubrecht  
Claude Béliard

## **5 Bâtiments communaux – Voirie et réseaux**

Responsable : Jean-Luc Marguet

Membres : Bastien Fransioly    Philippe Vuillemin    Christophe Rubrecht  
Claude Béliard    Etienne Bize

## **6 Fêtes et cérémonies - Gestion des salles**

Responsable : Eric Limacher

Membres : Adeline Carlot    Estelle Mathey    Maud Quinet  
Philippe Vuillemin    Pascal Sapolin

## **7 Appels d'offres**

Responsable : Jacky Morel

Membres : Eric Limacher    Suppléants : Claude Béliard  
Michel Cretin    Sandrine Sapolin  
Bastien Fransioly    Jean-Luc Marguet  
Maud Quinet

## **7. Délégation du Conseil municipal au Maire**

Après exposé des raisons et lecture de la proposition de délégation, le Conseil municipal accepte à l'unanimité de donner délégation au Maire pour certains actes administratifs.

## **8. Travaux terrain de football**

Le Conseil municipal (pour : 11, contre : 0, abstentions : 4) autorise le maire à solliciter une subvention de 5 000 € auprès de la Ligue de Franche-Comté de football pour le projet de création d'une clôture rigide surmontée d'un filet pare-balls sur le stade municipal. Le coût prévisionnel des travaux est de 10 800 € HT.

## 9. Questions diverses

➤ Le maire a autorisé M. Richard Sherratt, piégeur qualifié par la Fédération départementale de chasse, à intervenir sur le territoire de la commune. Il est à disposition des habitants, gratuitement, pour le piégeage des espèces classées nuisibles, vous pouvez prendre contact au 06.52.12.86.97.

➤ Dates à retenir :

26 juin

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 11h30.

Le maire,  
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,  
Estelle Mathey